



Comité régional de cyclotourisme de Normandie



Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du Comité Régional de Cyclotourisme de Normandie

Date : le 12/09/2017.

Lieu : Houlgate (14).

Présents : Hervé DEHAIS, Huguette DUTEIL, Tristan DUTERTRE, Chantal GAUMER, Philippe HAUREE, Gilbert LE CLECH, Patrice LEGAL, Michel LINDET, Claude ROBILLARD, Dominique ROUSSEL.

Invités : François BEAUDOUIN (président du CoDep 61), Luc GRANTE (président du CoDep 50), Roger LOUVET (président du CoDep 14), Fabrice PIGNET (président du CoDep 27).

Horaires : 19h00 – 23h00.

Ordre du jour :

- Courrier reçus et représentations
- Comptes rendus des réunions des sphères,
- Questions diverses.

1^{er} point : Le compte-rendu des courriers reçus et des différentes réunions auxquelles ont assisté plusieurs membres : Le 9 septembre a eu lieu la signature de la convention « Territoire Vélo » à Domfront. Patrice était présent pour le Coreg ainsi que Claude pour la Fédération. Cela a été l'occasion de rencontrer les clubs locaux et la municipalité qui d'ailleurs s'est spontanément proposée, en accord avec les clubs, afin de recevoir l'AG 2018 du Coreg.

2^{ème} point : Le point sur les effectifs.

A ce jour, au niveau régional, les effectifs sont les suivants :

6 430 licenciés (-148 par rapport à l'an passé), 552 nouveaux (-13 par rapport à l'an passé), 5 874 renouvellements (-135 par rapport à l'an passé).

Au niveau de la FFCT, -2 301 soit une baisse de 2% ce qui correspond au même pourcentage que pour le CoReg de Normandie.

Cette baisse apporte une image négative auprès des différentes instances et cela veut dire aussi que les ristournes fédérales, calculées en fonction des sommes versées par les clubs, seront moindres alors que les actions resteront les mêmes au niveau des clubs, des CoDeps, du CoReg.

3^{ème} point : Le tour des sphères.

La sphère ressources et organisation :

Les finances :

Dominique présente le résultat financier de la SNEJ. C'est une action pour lequel le CoReg a financé 10 737,85 € hors subventions CNDS. C'est un poste de dépenses important par rapport aux dotations accordées. Il est évident que 2017 était une grande année mais il faut être conscient que pour financer des actions jeunes à un tel niveau, il faudra envisager d'autres solutions de financement. Dans le cas contraire, il faudra revoir les dépenses à la baisse.

Il faut également savoir que le CNDS n'a pas vocation à subventionner la SNEJ, ce que fait déjà la Région. Les intitulés des critères ne sont pas vendeurs. Le critérium national n'est pas perçu comme un « championnat de France » même si cela est ressenti comme tel. A souligner noter les excellents résultats des jeunes normands. Les jeunes, mais aussi leurs encadrants doivent être félicités.

Dominique fait également le point sur la trésorerie :

Au 12 septembre, sur le compte courant, il reste 5 226,55 € et sur le livret associatif 48 000,00 €.

Comité Régional de Cyclotourisme de Normandie

SIRET : 824 657 084 00011

IBAN : FR76 3002 7160 2100 0209 8260 154 – BIC CMCIFRPP



Comité régional de cyclotourisme de Normandie



Le CoReg a reçu 7 000 € de subventions de la Région Normandie et 6 500 € de CNDS pour 2017.

Ces dotations sont destinées à des dépenses bien ciblées.

Celles de la Région :

- 3 000 € pour la formation,
- 4 000 € pour le guide et les rayons normands.

Celles du CNDS :

- 1 000 € pour le critérium régional, concours national d'éducation routière et critérium national du jeune cyclotouriste,
- 1 000 € pour la formation,
- 2 000 € pour la SNEJ,
- 1 500 € pour les actions au bénéfice des personnes en situation de handicap.

Cela veut dire qu'il faudra, en début d'année prochaine, être capable de justifier les dépenses de ces sommes par poste de dépense, au risque de devoir rembourser celles-ci si les sommes octroyées ne sont pas utilisées pour les actions pour lesquelles elles sont données.

Rappel : Il est indispensable d'avoir des factures au nom du CoReg, tant pour pouvoir justifier les dépenses auprès de la Région que du CNDS, mais aussi en cas de contrôle fiscal.

Il est rappelé à chaque membre du comité directeur qu'il devra établir la fiche de renonciation, de remboursement, et la fiche du nombre d'heures de bénévolat au 30 septembre, et les transmettre au plus tard le 7 octobre au trésorier.

Comme l'année comptable du CoReg s'étale du 1 octobre au 30 septembre, pour l'année 2017, il y aura lieu de produire deux états, un du 1^{er} janvier au 30 septembre et le second du 1^{er} octobre au 31 décembre.

Les ressources :

Assemblée générale à Vernon le 25 novembre 2017 à la Chapelle-Réanville (près de Vernon) :

Le restaurant se situe à environ 4 km au Mont Vernon.

Pour ceux qui veulent arriver la veille, Patrice a eu un contact avec l'hôtelier au Mont Vernon qui propose des chambres doubles à un tarif préférentiel de 65,70 € la nuitée avec deux petits déjeuners et des chambres seules au tarif de 48,85 € petit-déjeuner compris. A ces prix s'ajoutent 0,90 € de taxe de séjour par personne.

Des dîners peuvent être pris le vendredi soir pour un coût de 15 à 20 €.

Patrice a pré-réservé 20 chambres. Un bulletin de réservation sera joint à la convocation de l'AG pour ceux qui souhaitent réserver un hébergement, ainsi que l'appel à candidature. En effet, il manque 8 membres dans le CoReg : 7 membres dont 3 féminines et 1 médecin.

Chaque sphère devra avoir réalisé son compte-rendu pour le 13 octobre.

Un changement dans les statuts devra être validé lors d'une AG extraordinaire. Il s'agit du lieu du siège social : pour des raisons pratiques, il nous semble plus judicieux que ce dernier soit au CSN à Houlgate plutôt que chez le Président.

Les récompenses : les médailles fédérales, 12 demandes ont été faites auprès de la Fédération
les diplômes de reconnaissance fédérale (15 à 17) doivent être demandés avant le 30 septembre : chaque membres du Coreg, y compris les Présidents de Clubs, sont invités à faire des propositions de gens méritants auprès de Patrice pour le 23 septembre.

La Semaine Fédérale à Mortagne-au-Perche a été un bel événement, François présentera un film lors de l'AG. De la même façon, chaque CoDep pourra présenter ce qu'il désire dans un temps maximum de 5 minutes.

Chantal préparera un diaporama pour présenter les différents rapports.

A ce propos, elle demande à avoir un ordinateur portable.

Comité Régional de Cyclotourisme de Normandie

SIRET : 824 657 084 00011

IBAN : FR76 3002 7160 2100 0209 8260 154 – BIC CMCIFRPP



Comité régional de cyclotourisme de Normandie



Tout le monde est d'accord avec ce principe ; elle fait faire des devis incluant l'option « Pack Office » et l'achète puis voit auprès de Dominique pour se faire rembourser.

La sphère Tourisme et communication :

Le guide :

Conformément à ce qui avait été prévu, celui-ci sera disponible au moment de l'AG.

Il est composé de deux parties : une rédactionnelle, une partenariale.

Le coût est réparti de la façon suivante : 20 % pour le CoReg et 80 % que se partagent les cinq CoDep en fonction du nombre d'exemplaires demandés.

La diffusion des documents pour le partenariat a été effectuée par Dominique auprès des membres du Comité Directeur et des CoDeps. Suite à l'uniformisation des tarifs des encarts, le tarif de la ½ page a été revu à la hausse pour l'ex-Basse-Normandie. Il faut mettre en avant que le nombre de personnes concernées par le guide est de 6 500 licenciés auxquels il faut ajouter le tout public près de qui il est aussi distribué.

Les fichiers des encarts des annonceurs ou partenaires doivent être arrivés pour le 10 octobre.

Quelques modifications dans la présentation du guide seront effectuées :

Pour la 1^{ère} de couverture, des photos représentatives de la SF de Mortagne-au-Perche seront sélectionnées.

Chaque CoDep sera différencié par une couleur différente.

Les cyclo-découvertes seront intégrées dans les manifestations ce qui suppose d'insérer un nouveau pictogramme, en complément du cyclo et du Vététiste. Ce sera un œil.

Dans la page du trombinoscope, les coordonnées de tous les membres seront ajoutées.

Tourisme :

Il était prévu une réunion régionale des correspondants départementaux « tourisme » mais l'appel à candidature n'a malheureusement pas encore été suivi d'effet.

Pour l'instant, seul Fabrice, CoDep 27, a répondu et proposé un candidat.

Roger a une réunion de CoDep 14 vendredi 15 septembre et a un candidat en vue.

Luc, CoDep 50, pense aussi à une personne.

François, CoDep 61, va le proposer à Serge Gesnin.

Hervé, CoDep 76, donne une réponse rapidement.

Lorsque Gilbert aura tous les candidats, il fixera cette réunion (avec Marie, la chargée de mission de la FFCT).

La sphère Accueil Toutes Pratiques :

Les jeunes :

La SNEJ :

Tristan fait un rapport :

Il y a beaucoup de positif, tout s'est relativement bien passé tant sur le plan administratif que préparation de la semaine et communication.

La maillot a été très apprécié ; c'est le seul Coreg à en avoir un.

Plusieurs cyclos désirent en avoir un. Faire passer l'info que ceux qui sont intéressés envoient un chèque.

Philippe, accompagnateur, a beaucoup apprécié ce séjour mais il pense que l'installation du campement ne s'est pas passée dans des règles de sécurité optimale.

Claude précise que le fait de se retrouver à 5 CoDeps a compliqué l'installation et que l'organisation de cette grande manifestation a eu une gestion irresponsable.

Il était supposé que Claude soit le directeur adjoint de la SNEJ au niveau CoReg de Normandie et Tristan le responsable jeunes sauf qu'une fois arrivés sur place, cela ne s'est pas déroulé comme ça.

Hervé pense que le climat général sur place, l'environnement n'étaient pas forcément idéal.

Comité Régional de Cyclotourisme de Normandie

SIRET : 824 657 084 00011

IBAN : FR76 3002 7160 2100 0209 8260 154 – BIC CMCIFRPP



Comité régional de cyclotourisme de Normandie



Les SNEJ se suivent et se ressemblent : sécurité, cadre...

Les jeunes ne sont pas suffisamment identifiés.

Il faudra donc être beaucoup plus vigilant l'an prochain pour éviter tout problème.

Sinon, Dominique suggère la prise en charge des frais du délégué régional « Jeunes » et du directeur adjoint par le Coreg.

➡ Tout le monde est d'accord.

4 jeunes ont été sélectionnés dont 2 normands pour le brevet d'éducation routière au niveau européen.

Au critérium, il y a 4 podiums.

- 🇫🇷 Lou Roesch - VTT les écureuils du bocage : 2e du critérium national VTT en catégorie 13/14
- 🇫🇷 Théo Lebrasseur - les randonneurs cyclotouristes de Caudebec les Elbeuf : 3e du critérium national Route en catégorie 13/14
- 🇫🇷 Sarah Laigle - VTT les écureuils du bocage : 3e du critérium national VTT en catégorie 17/18
- 🇫🇷 Thomas Hardy - les randonneurs cyclotouristes de Caudebec les Elbeuf : 1er du critérium national Route en catégorie 17/18

- le critérium régional en 2018 : la date est fixée au dimanche 15 avril, il aura lieu à Houlgate où chaque club pourra être hébergé à sa propre initiative.

Les demandes des clubs :

- Les clubs de Bagnoles, Montebourg et Flers ont demandé des subventions exceptionnelles pour des séjours : dans la Vienne pour Bagnoles et Flers, en Vendée et le trait d'union pour Montebourg.
- Les clubs de Goderville, Caudebec, Yvetot et Pont-Audemer avaient demandé une aide pour les frais occasionnés par le déplacement lors du critérium régional à La Sauvagère (61).

3 cas se présentent :

- 1) ceux qui ont participé au trait d'union,
- 2) ceux qui organisent des voyages itinérants,
- 3) ceux qui ont engagé des frais pour aller au critérium régional.

Pour les cas 1 et 2, comme il l'avait déjà été décidé, il est accordé 3 €/participant/nuit.

Pour le cas 3, il est décidé de verser 5 €/personne qui a dormi hors de chez lui (sachant que 3 personnes se sont abstenues (Chantal, Philippe, Michel), 1 a voté contre (Hervé) et 6 pour (Huguette, Tristan, Gilbert, Patrice, Claude, Dominique). Il faut bien se rappeler que c'est vraiment à titre exceptionnel pour 2017.

Dès le mois de janvier, il faudra afficher une politique très claire de subvention.

La sphère Formation :

- ETR :

Le dépôt du projet de la convention d'objectifs avec les services de l'État a été reporté à la fin de l'année.

Une réunion de travail entre Claude et Patrice doit se tenir après l'AG afin de finaliser le projet de la convention.

- Sécurité :

Le séminaire pour présenter le module de formation sécurité doit être organisé le 18 novembre, à la Maison du Vélo à Caen de 8h30 à 17h00.



Comité régional de cyclotourisme de Normandie



Denis Vituel, de la commission nationale « sécurité » sera présent ainsi que deux personnes par CoDep, une par club invité, Patrice Legal président du CoReg, Yves Goasdoué président du conseil national de la sécurité routière.

Roger a retenu la salle à la Maison du Vélo à Caen.

Ordre du jour :

- présentation du module du plan de formation,
- questions diverses.

Claude précise que ce plan n'a pas été validé par la commission de sécurité de la Commission nationale de formation et que cette journée risque de ne pas être validée comme une formation, mais comme une réunion d'information.

Si tel est le cas, il vaudra mieux la reporter.

Claude informe les comités que des séminaires nationaux (symposium) seront organisés en octobre 2018 par la Fédération, un sur le Tourisme à Troyes (Aube) et un sur la formation à Bourges (Cher).

- Les formations 2017/2018 :

Un point sur le monitorat doit être fait car beaucoup de demandes de formation sont sollicitées.

rappel : cette formation est prise en charge par la fédération.

Les dates choisies sont les suivantes : les 21 et 22 octobre, les 4 et 5 novembre, les 2 et 3 décembre à Houlgate (14).

La formation initiateur aura lieu les 4 et 5 novembre, 2 et 3 décembre.

La session recyclage/mise à niveau se déroulera le 10 février 2018 à Houlgate (14) ou Montsecret (61).

Les invitations seront envoyées par le DRF aux présidents des CoDeps pour diffusion.

En terme de financement, la règle des trois tiers s'appliquera : 1/3 club, 1/3 CoDep, 1/3 CoReg.

Attention à l'intitulé des factures pour pouvoir justifier des subventions CNDS !

4^{ème} point : Questions diverses.

- le 19 septembre une réunion est prévue pour la labellisation Territoire Vélo à Portbail.

- le 22 septembre à lieu une 3^{ème} réunion à Dieppe pour mettre en place le schéma directeur cyclable.

- les 22 et 23 septembre 2018 doivent être inaugurés les rayons normands. Afin de ne pas venir en concurrence avec des manifestations de clubs, un autre type d'inauguration sera à mettre en place.

- Est-il envisager de créer un challenge régional ?

➡ Non.

- Poursuivons-nous le concours photo en 2018 ?

➡ Oui. Denise propose le thème : Le cyclo et le château.

Par contre, il faudra composer une équipe pour le jury avec des membres ayant des compétences photographiques afin de juger de façon plus technique les clichés envoyés par les licenciés.

Gilbert est chargé de rédiger un nouveau règlement.

- Est-ce que l'on crée une récompense au niveau du Comité Régional ?

➡ Oui.

